

Monsieur Le Président de la République Française
Palais de l'Élysée - 75008 PARIS

Monsieur Le Président,

Citoyen français de Saint-Pierre et Miquelon, je m'adresse à vous afin qu'une nouvelle fois, notre archipel, si petit soit-il en superficie et en population, ne soit pas l'oublié des terres d'Outre-Mer.

Nous sommes les descendants des Basques, des Bretons et des Normands qui, depuis cinq siècles, sont fiers de se battre afin de maintenir une présence française en Amérique du Nord et ce en dépit des agressions et autres tentatives d'intimidation du monde anglo-saxon qui nous environne.

Depuis 1992, nous assistons à l'effondrement de notre économie à cause de la limitation de nos zones de pêche et du moratoire imposé par le Canada. Pour sa survie notre archipel cherche désormais des voies de diversification dans l'espoir d'un développement stable et durable. La plus significative de ces voies est l'exploitation des ressources naturelles de notre Zone Economique Exclusive et plus particulièrement des richesses du plateau continental. C'est son extension que la France doit impérativement revendiquer avant le 13 Mai prochain auprès de la commission de l'ONU, chargée des limites du plateau continental.

Depuis des années nos représentants interviennent dans les assemblées et auprès des gouvernements successifs afin que cette légitime demande soit prise en compte. Ils se sont à chaque fois heurtés à la frilosité du Ministère des Affaires Etrangères, sans doute encore traumatisé par l'échec cuisant qu'il a subi lors de l'arbitrage de nos frontières maritimes en 1992. Je ne peux donc que me féliciter de l'attitude du Premier Ministre et du Président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée nationale qui, dernièrement, se sont publiquement montrés favorables à ce dossier.

Aujourd'hui le temps presse! Vous seul Monsieur le Président, pouvez intervenir pour que la France fasse valoir dignement ses droits dans la région.

En ce domaine le comportement d'un pays européen comme la Grande Bretagne est enviable, lequel n'a pas hésité à faire valoir ses prérogatives au large des îles Malouines qui étaient l'objet d'un contentieux avec l'Argentine.

Ne doutant pas que la France saura, elle aussi, faire respecter ses droits territoriaux, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma très haute considération.

Saint-Pierre le